



Québec



écotech
Québec

En collaboration avec



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lancement du Fonds Écoleader Un projet en marche sur la Côte-Nord

Baie-Comeau, le 5 novembre 2019. – Les entreprises qui désirent accroître leur performance en implantant des pratiques écoresponsables ou des technologies propres peuvent désormais compter sur le Fonds Écoleader. Ce projet d'envergure est lancé officiellement aujourd'hui sur la Côte-Nord dans le cadre de la deuxième édition du colloque Azimut, rendez-vous régional de l'économie circulaire. Reposant sur un réseau de 18 agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$, cette initiative du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) vise à rejoindre quelque 50 000 entreprises d'ici mars 2023, afin de les orienter et de les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

Un agent régional est disponible pour guider les entreprises dans leur démarche, et ce, pour l'ensemble du territoire de la Côte-Nord. « Notre organisation est très heureuse d'héberger Vincent Carbonnelle à titre d'agent du Fonds Écoleader pour les quatre prochaines années, se réjouit Sébastien Caron, directeur général du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN), un organisme bien ancré dans la région et qui entretient déjà une étroite collaboration avec les entreprises et acteurs du milieu économique. Ce mandat renforce notre mission de promotion du développement durable, en travaillant sur des enjeux d'économie circulaire, d'efficacité énergétique et de gestion des matières résiduelles avec les entreprises de la région ».

Un programme de financement pour concrétiser les projets

L'aide financière offerte par le Fonds Écoleader permettra aux entreprises d'engager des experts qui les aideront à mettre en place des pratiques écoresponsables et à se préparer à l'acquisition de technologies propres. Afin qu'elles puissent réaliser des projets adaptés à leur réalité, elles pourront déposer un projet d'entreprise ou un projet de cohorte d'entreprises, selon leur désir de répondre à des besoins spécifiques ou des besoins communs. L'aide versée pourra s'élever jusqu'à 30 000 \$ par entreprise pour un projet visant l'adoption de pratiques écoresponsables, et jusqu'à 50 000 \$ pour un projet visant l'acquisition de technologies propres.

« Il est clair que nous devons tous, acteurs économiques et politiques, passer à l'action ensemble afin de faire face aux défis environnementaux tout en continuant de stimuler notre croissance économique. Effectivement, rien ne nous empêche de poser des actions concrètes pour atteindre nos objectifs à cet effet tout en profitant de nouvelles occasions d'affaires et en créant de la richesse au Québec. Le Fonds Écoleader permettra de sensibiliser les entrepreneurs à ces enjeux cruciaux et de les encourager à agir dans une perspective d'accroissement de leur compétitivité », soutient Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

Une alliance stratégique pour porter le Fonds Écoleader

« Nous avons rassemblé les acteurs clés du milieu des affaires, des technologies propres et du développement durable pour faire du Fonds Écoleader un outil sur mesure pour les entreprises du Québec, résume Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), qui agit comme coordonnateur du Fonds Écoleader. En mettant de l'avant l'offre de services actuelle tout en la bonifiant avec ses propres leviers, cette initiative rassembleuse nous permet aussi de compter sur l'expertise et les réseaux de plus de 20 organisations nationales et régionales partenaires.

Du côté d'Écotech Québec, partenaire du Fonds et spécialiste en technologies propres, « l'objectif premier est d'aider les entreprises à améliorer leur compétitivité et, du même coup, leur bilan environnemental, et ce, par l'entremise de technologies propres d'ici. Le Fonds Écoleader vient bonifier les moyens en place pour accélérer la transition au Québec vers une économie verte, innovante et performante », explique Denis Leclerc, président et chef de la direction.

« En misant sur une mobilisation inédite des organismes de développement économique de toutes les régions du Québec, le réseau d'agents du Fonds Écoleader pourra rejoindre efficacement les gestionnaires d'entreprises et les soutenir dans l'adoption des meilleures pratiques d'affaires écoresponsables, se réjouit Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD). Notre organisation est fière d'agir comme animateur de ce réseau qui répond à un besoin exprimé par les entreprises d'être mieux conseillées sur les ressources disponibles pour passer à l'action. Il s'agit d'un formidable levier innovant dont se dote le Québec pour accroître la compétitivité des entreprises », poursuit M. Gagnon.

-30-

Information

Vincent Carbonnelle

Agent du Fonds Écoleader – Côte-Nord

Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord

418 962-6362

v.carbonnelle@fondsecoleader.ca